

Intra Muros

DIRECTEUR DE PUBLICATION : GILBERT MAGNAUD
RÉDACTION : GILBERT MAGNAUD, NATHALIE DULAC,
JOELLE LAPENDERY, CHLOÉ DUINAT
CONCEPTION : CHLOÉ DUINAT
IMPRIMÉ PAR NOS SOINS



L'édito du Maire

Chères Saint-Haonnoises, chers Saint-Haonnois,

La France a un budget 2025 ce qui va nous permettre, en particulier, d'avoir une vision des dotations de l'Etat pour notre commune - qui pourraient être maintenues pour les petites communes - afin de voter un budget 2025 consolidé et réaliste au mois de mars ou début avril.

En effet cette nouvelle année verra la réalisation des nombreux travaux prévus et dont je vous ai déjà longuement parlé :

- Rénovation du point I et du Castel des Arts,
- Rénovation de la bibliothèque,
- Rénovation de la rue Grenette et vision globale de la rénovation des rues du centre bourg selon des recommandations qui nous seront fournies par l'Atelier du Ginkgo,
- Changement de la porte de la salle Bel Air,
- Entrée en phase active du projet de rénovation des remparts par le choix d'un architecte maître d'œuvre.

Tout ceci devra être validé par le vote du budget au vu de nos capacités financières. De plus nous allons disposer d'un abribus tout neuf Place St Roch fourni gratuitement par Roannais Agglomération. Pour le reste, les associations du village ont commencé à établir leur programme de manifestations dont vous pouvez prendre connaissance à commencer par le festival des P'tits Loups.

Enfin très important : l'accès internet par le réseau cuivre disparaîtra le 27 janvier 2026. À ce jour, 23% des logements de Saint-Haon-le-Châtel ne sont pas branchés sur la fibre. Ce branchement est gratuit jusqu'à la fin de l'année et coûtera 1 350 € à partir de 2026. Le référent de la commune est Bruno DUSSUD auprès duquel vous pouvez trouver information et aide.

En vous souhaitant encore une fois un très bon début d'année dans l'attente du printemps et des beaux jours.

Gilbert Magnaud

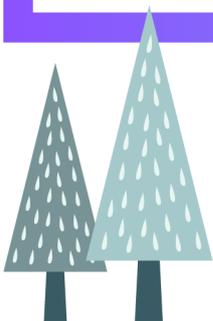
INFOS UTILES - horaires mairie

Accueil physique :

Lundi : 14h - 17h
Mardi : 8h - 12h
Jeudi : 8h-12h
Vendredi : 8h - 12h
Samedi : 8h - 12h

Accueil téléphonique :

Lundi : 8h-12h / 14h-16h
Mardi : 8h-12h / 14h-16h
Mercredi : 8h-12h / 14h-16h
Jeudi : 8h-12h / 14h-16h
Vendredi : 8h-12h / 14h-16h
Samedi : 8h-12h



INFOS PRATIQUES

COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Collecte d'une source d'énergie renouvelable : les déchets alimentaires



2 nouveaux collecteurs sont installés sur la commune depuis quelques jours : place de Verdun près de la bibliothèque et place St-Roch à côté de l'esplanade des Martyrs de Vingré. Les emplacements de ces 2 collecteurs ont été choisis au plus près des habitations de la commune ne disposant pas de place pour installer un composteur. Elles se situent essentiellement dans le centre du bourg.

Ainsi, les habitants qui n'ont pas de composteur chez eux peuvent trier leurs déchets alimentaires et les séparer du restant de leurs ordures ménagères.

Ces 2 collecteurs seront ramassés une fois par semaine et deux fois par semaine en été. Ils contiennent des containers qui sont emportés lors de chaque collecte et remplacés par des containers propres. Ils sont systématiquement lavés quand ils sont vidés au centre de collecte.

Au centre de collecte à Roanne, ces déchets alimentaires sont traités pour produire du méthane injecté dans le réseau du gaz naturel et du fertilisant.

Déchets alimentaires autorisés en sacs krafts ou en vrac **UNIQUEMENT** (les sacs plastiques et biodégradables sont refusés) :

- Pain et céréales
- Epluchures, restes de fruits et légumes
- Marc de café, sachets de thé
- Fromage
- Coquilles d'œufs
- Restes de repas
- Crustacés, coquillages
- Viande, os, poisson, arêtes



QR Code vers la page du site de Roanne Agglo présentant l'unité de méthanisation.

Toute l'info sur agglo-roanne.fr

Un doute, une question ?

► N° vert 0 800 17 34 50

APPEL GRATUIT

CASTEL DES ARTS

Agence Postale communale et boutique du castel : fermeture du samedi 1er mars inclus au mardi 11 mars inclus. Les retours de colis ou recommandés sont à retirer à la poste de Renaison.

Dans cet intramuros, retrouvez le programme des expositions au Castel des Arts du 3 mai au 30 juin.

DÉCHETTERIE



Dès le lundi 3 mars, la présentation du badge ou du QR Code devient obligatoire, ce sans quoi aucune entrée ne sera accordée.

Des panneaux seront établis devant les déchèteries afin d'informer les usagers. Les usagers n'ayant pas encore reçu leur carte d'accès et/ou leur QR Code devront se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour accéder aux déchèteries.

Pour les foyers n'ayant pas encore effectué la démarche, la demande de carte d'accès et/ou de QR Code doit être réalisée en ligne sur le portail Icitoyen.

Pour les personnes qui n'auraient pas accès à Internet, des formulaires papiers sont disponibles en déchèteries, à l'accueil de Roannais Agglomération et des mairies du territoire.

PROJETS ENCLENCHÉS ... UN PETIT "LIFTING"

- Le Castel des Arts , le Point I, et la bibliothèque seront rénovés.
- La rue Grenette sera refaite.
- Un projet de sauvegarde et de rénovation des remparts est lancé.
- Le local place Verdun (ancien salon de coiffure) sera remis au propre pour accueillir Nadia LEROUSSÉAU qui proposera un atelier de développement personnel pendant un an à partir du 01/04/2025.

Certains de ces projets pourront se réaliser à court terme, d'autres à beaucoup plus long terme.

DISPOSITIF SOLIDARITÉ MAYOTTE

Devant la catastrophe et l'urgence de la situation, l'AMF (Association des Maires de France) a mis en place un dispositif de solidarité à destination de Mayotte. Le conseil municipal a délibéré et décidé d'y participer à hauteur de 1 euro par habitant de notre commune.

RETOUR SUR ...

REPAS DES « ANCIENS »

Il a eu lieu jeudi 19 décembre, à la salle Bel Air.
Il a été très apprécié. Ce fut un moment convivial partagé en fin d'après-midi avec les enfants de l'école.

FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE

Après la campagne «Fleurissement et cadre de vie» organisée par l'Agence de développement touristique de la Loire et après une rencontre avec élus et cantonniers, une distinction a été décernée à notre commune, villes et villages 2ème catégorie, et un prix contenant un nichoir, des bulbes, des graines et un bon d'achat pour continuer à améliorer notre cadre de vie.



SUBVENTIONS

Subventions obtenues par les organismes financeurs

- Démoussage du toit de l'école et de la bibliothèque pour 5620 € HT soit 6744 € TTC réalisé par l'entreprise BARRET.

Subvention du Département de 3 372 €.

- Travaux sur la Rue Grenette estimés à environ 23000 € HT par le service d'ingénierie voirie de Roannais Agglomération.

Subvention du Département de 10 999 €.

- Restauration de la sculpture de la Vierge en bois nu à l'église et conception de 2 socles dont un pour la Vierge et un pour la sculpture du Saint-Vincent : 5138€

Subvention du Département de 1998 € et de la DRAC AURA de 1541€.

- Rénovation de la bibliothèque municipale pour 26383 €.

Subvention estimée du Département de 15750 €.

À VENIR

CONCERT YVAN MARC

Yvan Marc est auteur-compositeur, connu pour sa collaboration avec Mickey 3D. Il a sorti neuf albums depuis 2003 et effectué des centaines de concerts, dont une cinquantaine en 2024. Avec ses nouvelles chansons, l'artiste altiligérien propose une production résolument plus pop enrichie d'ingrédients électro toujours savamment dosée, mais toujours aussi délicate. Les textes gagnent en densité, en concision, en force aussi, alors que sa voix, plus profonde que jamais, conjugue nonchalance et intensité avec beaucoup de *feeling*. Après sa venue au théâtre de Roanne en janvier 2025, Yvan Marc revient en terres roannaises pour proposer un concert intimiste et GRATUIT à la bibliothèque, le **samedi 15 mars à 17 heures**.

Retrouvez dès à présent ses titres dans nos rayons CD à la bibliothèque... quatre albums sont disponibles.

Au plaisir de vous accueillir !
Association bibliothèque



LE FESTIVAL DES P'TITS LOUPS REVIENT !

Thème : "Les P'tits Loups ont la tête dans les étoiles"
Ce festival, porté par l'association du Comité des Fêtes, se réalise en collaboration avec :

- Le Sou des Écoles,
- L'Association Bibliothèque,
- L'Association Tourisme.

Cette édition mettra l'accent sur la science et l'astronomie en partenariat avec le **planétarium de Roanne**.

Comme l'année dernière, l'objectif est d'offrir aux enfants de la Côte Roannaise un moment unique, mêlant spectacles et animations culturelles et activités divertissantes.

Temps forts :

- Vendredi soir : un spectacle familial sera proposé. Les enfants de l'école de Saint-Haon-le-Châtel présenteront une pièce de théâtre, fruit de leur travail tout au long de l'année.
- Samedi, **7 spectacles pour enfants** réalisés par des compagnies de la région Rhône-Alpes
- **Restauration locale** : des plats à base de produits locaux seront proposés par la Bastide de Châtel.
- **Concert en plein air avec les Binioufous** : une soirée musicale pour rassembler toutes les générations.



VIE ASSOCIATIVE

SOU DES ECOLES

Vie scolaire : Merci à tous pour votre engagement !

Le Sou des écoles tient à remercier chaleureusement tout le soutien des participants des divers événements organisé par le Sou tout au long de l'année. Grâce à votre engagement, nous pouvons offrir aux élèves de belles animations et sorties éducatives. Voici les événements qui rythmeront 2025 et les activités rendues possibles grâce à vous.

Les événements à venir

Cette année encore, plusieurs rendez-vous festifs et solidaires permettront de financer des projets pour les enfants :

- **18 avril** : Vente de pizzas – Une occasion gourmande de soutenir l'école
- **21 avril** : Chasse aux œufs – Une tradition toujours très attendue par les enfants
- **27 juin** : Fête de l'école – Un moment convivial pour célébrer la fin d'année ensemble
- **16 novembre** : Marche des châtaignes – Une belle sortie automnale pour se retrouver en famille.

Des activités financées grâce à vous

Grâce aux bénévoles, plusieurs animations sont venues enrichir le quotidien des élèves :

- Février : Spectacle Leïla et la baleine – Une belle histoire contée pour émerveiller les enfants.
- Carnaval – Un moment haut en couleur où petits et grands ont défilé en costumes
- Cycle cirque avec la compagnie Tempo :
 - 13 mars : Intervention en classe pour une première découverte du cirque.
 - Du 16 au 19 juin : Ateliers sous chapiteau (installé sur le terrain en face de l'entreprise Mons).
 - 20 juin : Spectacle des artistes suivi d'une conférence sur la vie des circassiens.
- Semaine du 30 juin au 4 juillet : Sortie à Roanne – Une découverte culturelle avec la visite du musée Déchelette, du port, du théâtre et d'autres lieux emblématiques.

Ces belles initiatives sont possibles grâce à votre mobilisation lors des événements du Sou des écoles.

Ensemble, nous offrons aux élèves des moments inoubliables !

ASSOCIATION DES AMIS DU JARDIN

En 2025, l'association des Amis du Jardin du Moyen-Âge de St-Haon-le-Châtel vous invite à différentes manifestations. **Son Assemblée Générale 2024 se tient samedi 8 mars à 15H.**

L'association vous attend pour les RV aux jardins, les **7 et 8 juin**, autour de la thématique "Jardin de pierres, pierres de jardin". WE précédé d'un apéritif convivial au jardin **vendredi 6 juin, 18H.**

Après une représentation théâtrale au jardin mi-juin, le mois se termine, **dimanche 29 juin de 8H à 19H**, avec les "Dix heures de lecture du jardin" en partenariat avec plusieurs associations du village.

L'association des Amis du Jardin demeure partenaire du "Festival des Théâtres", 19 juillet, et des "Peintres dans la rue", dernier week end d'Août.

Un concert est envisagé pour le mois de septembre.

Le jardin vit par l'attrait de ses plantes et des histoires du passé de notre village qui éclairent d'une autre lumière notre présent et peuvent nous faire envisager différemment le futur.

Venez nombreux à nos visites, faites venir vos proches et faites les rêver autour d'instant suspendus entre Honoré d'Urfé et la permaculture, entre l'espace contemplatif du jardin d'agrément et le houblon anaphrodisiaque, entre la rose et le réséda.



ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE

L'association tiendra son assemblée générale le **vendredi 21 mars 2025 à 20h**. L'association est gérée sous forme collégiale depuis 2 ans, et elle a pour buts, (entre autres) la gestion du prêt, les achats de livres grâce à la dotation de la commune, l'enrichissement des collections avec l'appui de la Médiathèque Départementale de la Loire, et l'organisation de manifestations.

L'adhésion à l'association n'est pas obligatoire pour emprunter des documents, ce prêt étant GRATUIT. Adhérer à l'association, c'est un partage d'idées, un plus pour le budget, votre voix pour faire évoluer le fonctionnement. Que vous soyez adhérents en 2024-2025 ou non, habitants récemment installés au village, venez apporter vos idées ou vous informer le 21 mars, ou à tout autre moment lors des permanences.

Vous êtes les bienvenus!

AGENDA :

Samedi 15 mars : Yvan Marc (voir p.3)

Samedi 12 avril à 17h : atelier d'écriture

Samedi 17 mai à 17h : Association **Demain Dès**

l'aube, poèmes du XXème et XXIème siècle

PERMANENCES :
MERCREDI 16H-17H30
JEUDI : 16H-18H
SAMEDI : 10H -12H